

Après-RER-TransRUN

Rencontre entre une délégation neuchâteloise et la conseillère fédérale Doris Leuthard

Une délégation neuchâteloise a été reçue ce jour à Berne par la Conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour évoquer l'après-RER-TransRUN. Mme Doris Leuthard a salué l'unité affichée par la représentation neuchâteloise et a souligné qu'il appartenait aux Neuchâteloises et Neuchâtelois d'apporter de nouvelles propositions, ceci dans les deux ans à venir afin de ne pas perdre le bénéfice des fonds liés à la rénovation de la ligne actuelle.

Une rencontre s'est tenue ce lundi 12 novembre 2012 à Berne entre la Conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du DETEC, et une délégation neuchâteloise composée des conseillers d'Etat Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat, et Claude Nicati, chef du DGT, des parlementaires neuchâtelois à Berne Didier Berberat, Laurent Favre, Jacques-André Maire et Yvan Perrin, des représentants des Villes Olivier Arni, conseiller communal à Neuchâtel, Laurent Kurth, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, et Christian Mermet, conseiller communal à Val-de-Travers et représentant de l'Association des communes neuchâteloises (ACN), ainsi que des membres du comité TransRUN-Non Bernard Schumacher et Raymond Clottu.

Cette rencontre a confirmé la nécessité de régler à terme la question du goulet de Vauseyon, qui constitue un problème pour l'ensemble du réseau national.

Si la concrétisation d'un RER neuchâtelois ne pourra vraisemblablement pas entrer dans la phase de financement 2015-2018 des projets d'agglomérations, elle devra être intégrée dans une étape ultérieure dont le financement doit encore être débattu au Parlement fédéral.

Au terme de la rencontre, la délégation neuchâteloise constate que les problèmes de saturation sur les réseaux ferroviaire et routier de notre canton devront être mieux mis en évidence, de même que les dimensions transfrontalières et le nécessaire lien entre l'agglomération et les régions du canton.

La délégation neuchâteloise tient à souligner l'esprit ouvert et constructif de la discussion et continuera d'appuyer les démarches visant à trouver les solutions nécessaires à l'amélioration des transports dans le canton de Neuchâtel.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 69 00.

Bernard Schumacher, président du comité TransRUN-Non, tél. 032 835 11 43 ou 079 658 22 35.

Neuchâtel, le 12 novembre 2012